

à propos de C.P.E.

Nous avons reçu de Daniel Dippert:

"J'ai été empêché de me rendre à la réunion de ce soir à Ensisheim. J'aurais bien aimé qu'on discute de la chronique du "scholiasse deschainé" et de son 'copain".

Je suis personnellement très gêné par la publication de ce genre de textes sans signature en "clair".

Je crois que Freinet et tous ses copains avaient toujours le courage de signer ce qu'ils imprimaient et je me souviens d'une récente discussion où on critiquait sévèrement quelques lecteurs qui n'avaient pas osé signer certaines remarques sur l'orientation "politique" du groupe.

Le pseudonyme, c'est pour celui qui n'est pas au courant, synonyme d'anonyme (...vous n'avez certainement jamais réussi à aligner autant de ..nymes dans une phrase).

C'est ce que je voulais vous dire depuis quelque temps déjà.

Réponse:

La liberté d'expression peut être menacée par une répression ouverte mais aussi, plus insidieusement, par des réactions diverses, voir diffuses, des institutions dont nous faisons partie (Ed.Nationale, etc ...)

Certains camarades peuvent estimer ne pas pouvoir s'exprimer librement sans encourir des désagréments sinon davantage.

Dans ce cas le recours à un pseudonyme leur permet de faire connaître leur point de vue qu'ils seraient obligés de taire sans cette précaution.

Il n'est pas possible de parler dans ces conditions d'articles anonymes et s'il nous est effectivement arrivé de juger sévèrement certains envois qui nous étaient faits c'est parce que l'anonymat de ces envois ne nous permettait pas d'engager le dialogue et de demander des précisions indispensables.

Par ailleurs de nombreux périodiques publient des chroniques signées par des noms d'emprunt. Peut-être justement pour protéger l'informateur.

reçu de Gaby Sarazin:

..Plusieurs camarades ont fait remarquer que les articles concernant la pratique de la classe les intéressaient surtout plutôt que ceux philosophiques ou autres... C'est vrai! -comme Freinet nous le disait:"le travail reste le grand point de ralliement".

— POESIE —

"LE LIVRE D'OR DES POETES"

une parution intéressante:

Les éditions Seghers ont fait paraître cet automne trois anthologies conçues par thèmes et adaptées à l'évolution des tout jeunes enfants jusqu'au seuil de l'adolescence.

tome 1 (pour les moins de 7 ans): enfantines, chansons et berceuses, familiales, animaleries, le jour et la nuit, la pluie et le beau temps, fleurs et fruits, histoires

tome 2 (enfants de 7 à 10 ans): des eaux, de la terre, arbres et forêts, le feu et le soleil, bestiaire, labeurs, école écoliers, voyages.

tome 3 (pour les pré-adolescents): jeux de mots, dehors, l'eau et les rêves, maisons intérieurs, des gens, villes, l'amour la mort la vie, liberté.

Ces trois volumes d'introduction à la poésie sont composés par Georges Jean.(ces ouvrages contiennent aussi des renseignements sur les auteurs et des conseils pour la lecture.)

15,00 le tome